



COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES – Les diplômés universitaires de la promotion 2012 sont fortement encouragés à faire part de leurs expériences dans un sondage

Le 12 septembre 2018

Fredericton (N.-B.) — Cette semaine, la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) lance un sondage à l'intention des étudiants qui ont obtenu un baccalauréat d'une université des Maritimes en 2012. L'objectif est de recueillir auprès des diplômés des renseignements sur la poursuite d'autres études, l'emploi, le financement des études, y compris les prêts et leur remboursement, et les mouvements migratoires.

Les résultats de ce sondage permettront aux gouvernements, aux universités, aux associations d'étudiants et aux diplômés eux-mêmes de mieux comprendre les différents parcours et les facteurs clés qui influent sur la période de transition entre la formation et la vie professionnelle ou sur la poursuite d'études plus poussées.

Les diplômés seront contactés par courriel ou par téléphone au cours des prochaines semaines. Les diplômés de 2012 qui ne sont pas contactés directement peuvent répondre au sondage en consignait leurs renseignements sur le site Web du sondage (<http://www.pra.ca/fr/sondageCESPM>).

« J'encourage tous les diplômés qui sont contactés à communiquer leurs expériences et leurs points de vue. Leurs réponses nous aideront à mieux saisir la vue d'ensemble des transitions des diplômés universitaires et orienteront également les établissements d'enseignement et les gouvernements au moment d'élaborer des politiques et des programmes », a mentionné la présidente-directrice générale par intérim de la Commission, Catherine Stewart.

M^{me} Stewart a également expliqué que ce sondage reposera sur les renseignements recueillis dans le sondage mené deux ans après l'obtention du diplôme de la même promotion et fournira des renseignements détaillés sur la transition à deux moments distincts.

Les diplômés qui répondent au sondage pourront s'inscrire à un tirage au sort pour gagner un grand prix de 1 500 \$ ou l'un des neuf prix de 500 \$.

Le sondage sera réalisé par PRA Inc. pour le compte de la CESPM; il se déroulera en français et en anglais, et les réponses des diplômés seront traitées de façon strictement confidentielle.

Financé par les gouvernements de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, le projet est rendu possible grâce à la collaboration des universités participantes des Maritimes. Pour en savoir plus sur le sondage, consulter le www.cespm.ca. La Commission prévoit publier une série de rapports résumant ses constatations dès 2019.



MPHEC
Maritime Provinces
Higher Education
Commission

CESPM
Commission de
l'enseignement supérieur
des Provinces maritimes

La CESPM a été créée en 1974. La Commission est un organisme indépendant qui relève des ministres responsables de l'éducation postsecondaire dans les Maritimes. Elle est composée de 20 membres représentant les universités, le grand public (y compris les étudiants) et les trois gouvernements des Provinces maritimes. La principale orientation de la Commission dans l'exercice de ses fonctions est de chercher en premier lieu à améliorer les services offerts aux étudiants et à maintenir les meilleurs services possible pour les aider à continuer à apprendre tout au long de leur vie.

-30-

Renseignements pour les médias :

Dawn Gordon

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

506-453-2844

Courriel : cespm@cespm.ca